

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2022**

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Monsieur le Maire se retire et Mme Mercier procède à la présentation du compte administratif adopté à l'unanimité (en euros).

Section de fonctionnement :

Dépenses	399 012.89
Recettes	693 440.25 (dont excédent reporté de 196 039.89 €)

Soit un excédent de 98 387.40 €

Section d'investissement

Dépenses	156 279.40 (dont 34 414.27 € de déficit reporté)
Recettes	142 622.07

Soit un excédent de 20 756.94 €

Et un résultat de clôture de :

Excédent de fonctionnement 297 484.76 € en intégrant la reprise de résultat du CCAS de 3 057.40 €

Déficit d'investissement 13 657.33 €

### **COMPTE DE GESTION 2021**

Le compte de gestion adressé par la trésorerie de Moulins Municipale correspond au compte administratif.

### **AFFECTATION DU RESULTAT**

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation 2021 (294 427.36 €) comme suit :

Affectation complémentaire en réserve (c/1068) 93 183.33 € (couvrant le déficit d'investissement 13 657.33 € + 306 937 € de restes à réaliser en dépenses - 227 411 € de restes à réaliser en recettes)

Résultat reporté en fonctionnement (c/002) 204 301.43 €

### **TAUX D'IMPOSITION 2022**

Le conseil municipal décide de maintenir les mêmes taux qu'en 2021.

Taxe foncier bâti 37.38 %

Taxe foncier non bâti 41.75 %

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Les subventions suivantes ont été votées (en euros) :

Adater	250
Adil	40
Amis Saint Jacques en Bourbonnais	15
Anciens du foot	150
Atelier des petits points	100
Asmafom	3 200
Aides à domicile Nord Allier	464 (1€/habitant)
Atelier des petits points	100
CAUE	50
Club de l'amitié	800
Compagnons Saint-Hippolyte	1 517 (pour l'achat de matériaux ou matériel)
Conservatoire des sites	50
Coopérative scolaire	500
Coopérative scolaire voyage	750
Croqueurs de pommes Couzon	30
DDEN	20
Honneur et Patrie	20
Jeunes sapeurs-pompiers	200
La Lotte	500 (MM. Flamand et Rochard se retirent)
Souvenir français	300 (pour entretien tombes soldats)
UNRPA	400
Maison familiale St Léopardin	50 (50 €/élève domicilié dans la commune)
Croix rouge	100
Resto du cœur	100
Epicerie solidaire	464 (1 €/habitant)
Téléthon	100
Association paralysés	100

Il est précisé que certaines associations locales n'ont pas déposé leur dossier.

Il sera demandé à la coopérative scolaire comment les fonds attribués sont utilisés.

### **BUDGET PRIMITIF 2022**

Après discussion et demandes d'explications, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget principal qui s'élève tant en dépenses qu'en recettes à 654 989 € en section de fonctionnement et à 439 692 € en section d'investissement.

### **ECLAIRAGE PUBLIC**

Madame Emilie Mauroy rend compte des échanges avec le SDE et leur visite sur site. Les horaires de l'éclairage public ont été étudiés avec le SDE. Il est convenu que les lumières seront allumées à partir de 5h45 et s'éteindront au lever du jour, le soir de la tombée de la nuit jusqu'à 22h30 à l'exception de certains carrefours. Ces nouveaux horaires pourraient être mis en service courant mai.

L'éclairage du monument aux morts sera programmé quelques jours aux environs des jours de commémoration.

Afin d'économiser, le SDE propose de renouveler 133 lanternes sur poteau, façade ou

candélabre par des lanternes Led 55W et de renouveler 3 projecteurs.  
Le conseil municipal accepte ces travaux pour un montant à charge de la commune de 21 993 € (73 302 € financés par le SDE).

L'éclairage de l'église a également été revu avec le SDE qui propose le renouvellement de 5 encastrés de sol par des encastrés à Led, le renouvellement de 6 projecteurs par des projecteurs à Led, la dépose de 2 projecteurs.  
Le conseil municipal accepte ces travaux pour un montant à charge de la commune de 4 385 € (12 263 € financés par le SDE).

Les travaux d'éclairage public et de l'église seront réalisés en 2022 et leur financement sur 5 ans à partir de 2023.

### **SECURITE ROUTIERE**

Le stationnement faubourg de Lorette et la circulation rue Monnet restent les problèmes majeurs de sécurité routière dans le bourg. Monsieur le Maire avait soumis pour avis un projet afin de réduire ces désagréments, précisant que la pose de ralentisseurs est interdite.

Madame Mauroy rappelle que tout un plan sécurité aux alentours de la mairie avait été étudié mais qu'aucune action concrète n'a été réalisée.

Monsieur Bocquillon demande s'il serait possible de poser des panneaux ad'hoc pour la zone 30.

L'avis de l'UTT est sollicité pour déposer un dossier de subvention au titre des amendes de police.

Le conseil municipal souhaite remplacer le miroir face au parking de la mairie par un miroir panoramique permettant de voir les véhicules arrivant des deux côtés. Le miroir actuel sera installé au carrefour rue de Bourbon – rue Tour des Murs.

Le conseil municipal accepte le devis d'un miroir à 180° pour un montant de 879.25 € HT. Une demande de subvention au titre des amendes de police.

### **SEMAINE SCOLAIRE**

Le conseil municipal maintient la semaine scolaire à 4 jours.

### **TABLEAU DES EFFECTIFS**

Il convient de mettre à jour le tableau des effectifs, soit :

Trois adjoints techniques à temps complet

Un adjoint technique à temps non complet annualisé à 26h40

Un rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

Un adjoint administratif principal à temps non complet (18h50)

Un poste de saisonnier à temps non complet pour camping et gîte

### **CANTINE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'augmentation du prix du repas facturé par notre prestataire Ansamble.

Le conseil municipal fixe le prix du repas enfant à 2.30 € et le repas adulte à 4.60 € à

compter du 1<sup>er</sup> Mai 2022.

### **EVOLEA**

Le conseil municipal estime que le parc de logements locatifs est suffisamment important pour satisfaire les demandes de locations et émet un avis favorable au projet de vente de la maison 34 rue Saint Mayeul par Evolea.

### **IMMEUBLE GAYON**

Mme Pourrier-Paulin se retire.

Monsieur le Maire informe le conseil que M Franck Paulin est intéressé par la location d'une partie de l'immeuble communal 82 rue Tour des Murs.

Après discussion, le conseil municipal décide de louer le local d'une superficie d'environ 55 m<sup>2</sup> à M. Paulin pour son activité professionnelle à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2022.

Le loyer est fixé 87.50 € du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2022 contre la remise en état des accès et le rafraichissement des extérieurs par M. Paulin puis à 175 € à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2022.

### **COMMERCE AMBULANT**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Madame Raymond de Dornes souhaiterait s'installer à partir de mai en tant que commerce ambulante pour vendre des pizzas le vendredi soir.

Le conseil municipal décide de l'installer sur le parking de la salle polyvalente.

### **CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE**

Le bureau d'études Espelia a remis une étude sur la population de la communauté d'agglomération de Moulins (répartition géographique, âge, composition des foyers, activités professionnelles, propriétaires ou locataires, logements inoccupés, niveau de revenus, bénéficiaires RSA, garde des enfants, services).

Soucieuse de la qualité de vie de ses familles, Moulins Communauté, le Centre Intercommunal d'Action Sociale et la CAF lancent une enquête, dans le cadre de la convention territoriale globale, pour comprendre les pratiques, attentes et besoins des familles en matière de services proposés, activités, d'animations de la vie sociale. Cette enquête qui s'intéresse aux quotidiens des habitants est utile pour déterminer les actions prioritaires sur lesquelles engager de l'énergie dans les prochaines années.

Un questionnaire à destination des familles a été élaboré.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Cimetière**

Monsieur le Maire informe que, suite à l'hydromulsching, peu de mauvaises herbes ont réapparu. Cependant la repousse espérée est homogène mais pauvre à certains endroits.

### Bourbonnet

Le service de la Bourbonnet du Conseil Départemental reprend ses missions d'aide en informatique à destination des particuliers y compris pour leurs démarches France Service. Un guichet France Service devrait bientôt ouvrir à Lurcy-Lévis.

### Centre social

Le centre social de Lurcy-Lévis s'était installé un après- midi à la sortie de l'école pour informer les parents d'élèves des activités proposées et leur demander leurs attentes. Une seule personne a participé. Monsieur le Maire trouve que c'est bien regrettable.

### Sictom

Le Sictom Nord-Allier va installer trois nouveaux bacs (un à l'intersection de la rue du Moulin Bonin et deux en remplacement à Jolivet et au Coudray).

Monsieur le Maire n'est pas d'accord avec l'emplacement rue du Champ Rousseau-rue du Moulin Bonin en raison des risques d'accident et de la propagation d'un feu si un incendie se déclarait dans le conteneur. Il prendra contact avec M. Martins du Sictom.

### Circino

Madame Mercier informe le conseil municipal d'une proposition de jeu de société visant à mettre en avant certaines communes dont Le Veudre. Elle a adressé une proposition de texte.